

## Press-book 2009



Réalisé et mis en page par  
Ismaël Mivelaz, 13 mars 2009

# Sommaire

<b>1. Historique</b>	<b>1</b>
<b>2. Qui sommes-nous ?</b>	<b>3</b>
2.1. Comité directeur :	3
2.2. Section fenêtres :	3
2.3. Section peintres :	3
2.4. Section charpentiers-menuisiers :	3
<b>3. Buts</b>	<b>4</b>
3.1. Echange d'expériences positives et/ou négatives pour avancer techniquement	4
3.2. Normalisation technique de qualité pour le traitement des façades en bois	4
3.3. Marketing commun pour la promotion des revêtements en bois	4
3.4. Mettre nos compétences au service des clients	4
3.5. Redonner aux revêtements en bois sa noblesse et sa chaleur	5
<b>4. Projets</b>	<b>6</b>
4.1. Panneaux massifs collés en façade	6
4.2. Montage de la façade bois	6
<b>5. Résumé</b>	<b>7</b>
<b>6. Activités 2009</b>	<b>8</b>
6.1. Forum bois – 5-6-7 mai 2009 à Savigny	8
6.2. Recherche de sponsors	9
6.3. Calcul du coût par sponsor	9



## 1. Historique

Le Groupement pour la Promotion des Revêtements Bois GPRB a été créé en **juin 1999**. La société Stemmer SA à Chailly-Montreux souhaite réunir les fabricants de lames afin d'échanger les expériences vécues et de promouvoir les revêtements en bois.

- Stemmer SA à Chailly-Montreux (distributeurs de vernis)
- Pentol protection du bois à Hunzenschwil (fabricant de vernis)
- Bieri AG à Romanshorn (fabricant de vernis)
- Ménétreay SA au Mont-sur-Lausanne (fabricant de lames)
- Cadres et Baguettes, anciennement Guignard à Romainmôtier (fabricant de lames)
- Mivelaz Bois SA (fabricant de lames)



**2000**

Forum bois à l'école d'ingénieurs d'Yverdon. Conférences sur le traitement des façades devant 450 architectes.

**mai 2001**

Une exposition est organisée à St-Légier avec les membres du GPRB et les fabricants de fenêtres membres du label Wood, un autre groupement ayant les mêmes buts. Cette exposition présente les différents produits et les nouveaux systèmes de traitement pour la façade et la fenêtre bois. Plus de 350 architectes et professionnels de la branche ont visité cette exposition qui a eu un impact important ressenti dans toute la Suisse romande.



**2003**

Le GPRB crée la « Caisse d'échantillons GPRB », contenant 72 échantillons de bois traités avec des produits pour l'intérieur et pour l'extérieur, cette caisse sera vendue aux architectes, charpentiers, menuisiers et revendeurs. Cette caisse permet à leur détenteur de présenter des produits de qualité à leurs clients qu'ils peuvent obtenir auprès des fabricants de lames membres du GPRB. La caisse a été vendue à plus de 240 exemplaires.



page 1



**2003**

Le GPRB participe au « Salon Bois » organisé à Bulle afin de présenter à un plus large public les systèmes de traitement de la façade bois.

**2005**

L'Association Suisse des Professionnels de l'Imprégnation du Bois (ASPIB) et le Label Wood sont dissous et repris par le GPRB. Participation au Salon bois de Bulle pour la deuxième fois avec un stand de 750 m2.

**2006**

Création des contrats de surveillance et d'entretien Certibois® avec 2 brochures distribuées aux professionnels et organisation des premiers cours pour les peintres désirant utiliser ce label. Le groupement s'étend aux fabricants de fenêtres anciennement membres du Label Wood. Il organise des cours destinés aux peintres souhaitant rejoindre le groupement et obtenir le label Certibois®. Plus de 60 entreprises de peintures sur les 457 membres de la fédération se sont inscrites et ont suivi des cours pour l'obtention du label Certibois®. Le label Certibois® et son concept sont protégés.



Le fabricant français de traitements de surface « Durieu » rejoint le groupement avec ses produits de qualité.

**2007**

26 nouveaux échantillons sont remplacés dans les « Caisses d'échantillons GPRB » afin de répondre à la demande du marché et d'introduire de nouveaux produits.

**2008**

Parution de divers articles présentant nos activités dans les journaux professionnels. Présentation de notre groupement lors de l'Assemblée Générale des entrepreneurs vaudois.



## 2. Qui sommes-nous ?

Le GPRB est composé d'un comité directeur, d'une section lames, fenêtres, peintres et charpentiers-menuisiers. Ces sections sont réparties comme suit :

### 2.1. Comité directeur :

Le comité directeur et fondateur du GPRB est composé des fabricants de vernis Pentol, Bieri et Durieu représentés par la société Stemmer SA à Montreux. À cela viennent s'ajouter les fabricants de lames Ménétreay SA, Cadres et Baguettes SA, et Mivelaz Bois SA. Ils se réunissent une fois par mois pour échanger leurs expériences, gérer les différentes opérations marketing et organiser les différentes manifestations du groupement. Ils paient une cotisation qui est fixée chaque année en fonction des dépenses prévues.



### 2.2. Section fenêtres :



La section des fenêtres réunit les fabricants de fenêtres ayant fait partie du Label Wood avant sa dissolution. Depuis, de nouvelles fabriques de fenêtres ont rejoint le groupe et représentent ainsi la majorité du marché Suisse-romand. Ils se réunissent régulièrement en fonction des besoins pour échanger leurs expériences et organiser d'éventuelles manifestations. Leur cotisation est également fixée chaque année en fonction des dépenses prévues.

### 2.3. Section peintres :



Cette section est composée d'entreprises de peintures qui ont suivi les cours GPRB pour obtenir le label Certibois®. Ce secteur se réunit une fois par année lors d'une assemblée générale ou durant l'année en cas de besoins, pour l'organisation de manifestations. Leur cotisation est fixée chaque année lors de l'assemblée générale en fonction des dépenses prévues.

### 2.4. Section charpentiers-menuisiers :



Cette section est composée de professionnels de la construction bois qui souhaitent soutenir nos activités. Des projets pour élargir nos activités dans ce secteur notamment dans le contrôle du montage de la façade en bois sont en cours. Nous souhaitons en effet définir certaines règles de construction à respecter lors du montage de façades en bois afin d'optimiser la durabilité des revêtements en fonction du produit et système utilisés. La cotisation de ce secteur a été fixée

### 3. Buts

#### 3.1. *Echange d'expériences positives et/ou négatives pour avancer techniquement*

Afin d'acquérir un maximum de connaissance et d'éviter la répétition d'erreurs au sein de la branche, un échange régulier a lieu entre les membres afin d'évoquer les problèmes et les expériences vécues tout au long de l'année. Ces échanges sont importants car ils permettent aux membres de tenir un même langage envers leurs clients, ce qui augmente considérablement leur crédibilité envers les clients.



#### 3.2. *Normalisation technique de qualité pour le traitement des façades en bois*

Notre groupement a pour but de promouvoir l'utilisation de revêtements en bois pour l'intérieur, comme pour l'extérieur. Pour ce faire, des produits et systèmes éprouvés et de qualité ont été choisis. Ils ont été réunis dans une caisse d'échantillons vendue aux professionnels. Cette caisse contient également des conseils importants pour la pose et le montage de façades en bois. Tout revêtement correspondant aux exigences du GPRB est accompagné d'un certificat de traitement sur lequel figure les détails du traitement tels que le produit utilisé, la quantité appliquée, le nombre de couche, etc. afin d'assurer un suivi de qualité.



#### 3.3. *Marketing commun pour la promotion des revêtements en bois*

Afin d'informer les professionnels ainsi que le grand public de nos activités, nous organisons régulièrement des expositions ou des séminaires. Ces manifestations nous permettent non seulement de présenter nos produits mais également de créer un climat de confiance avec les maîtres d'œuvres désirant investir dans une façade en bois durable.



Nous utilisons également la presse professionnelle de manière régulière pour augmenter l'impact de nos activités et pour que nos activités soient reconnues.

#### 3.4. *Mettre nos compétences au service des clients*

Le groupement s'étant agrandi avec l'arrivée des fabricants de fenêtre et les peintres, nous avons entrepris la réalisation d'un service de surveillance et d'entretien en collaboration avec les peintres intéressés. Des cours expliquant comment surveiller une façade, comment l'entretenir, avec quels produits, etc.

page 4



ont été organisés et suivis avec succès par plus de 60 entreprises de peinture. Ces entreprises obtiennent à l'issue de ce cours la certification « entreprise agréée Certibois® » leur permettant de conclure des contrats de surveillance et d'entretien. Ces contrats peuvent être utilisés uniquement pour des revêtements traités avec un produit et un système reconnu par le GPRB.

### 3.5. *Redonner aux revêtements en bois sa noblesse et sa chaleur*



Toutes ces activités ont pour but d'augmenter la crédibilité des revêtements en bois souvent victimes d'une mauvaise réputation due à une mauvaise connaissance des différents produits et systèmes. La façade en bois, oui, mais sous certaines conditions.

Aujourd'hui, des cours pour les peintres sont régulièrement organisés car la demande ne cesse d'augmenter.

Nous nous efforçons également d'informer les professionnels au moyen de publication dans la presse ou d'organisation de séminaires et forums.



Les membres fondateurs du GPRB se réunissent chaque mois afin d'échanger leurs expériences et maintenir ainsi le dynamisme de ce groupement non seulement auprès des professionnels mais également auprès des clients privés qui bénéficient ainsi d'un service professionnel de pointe et disponible.



page 5





## 4. Projets

### 4.1. *Panneaux massifs collés en façade*

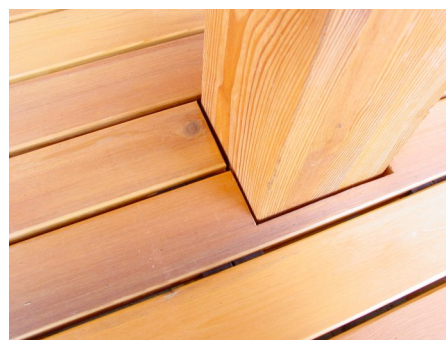
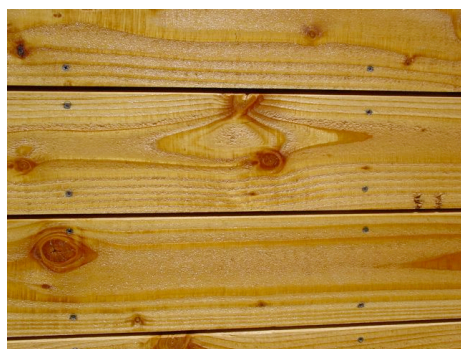
Plusieurs dommages ont été constatés lors de l'utilisation de panneaux 3 plis traités en façade extérieure. En effet, la surface des panneaux 3 plis a tendance à se fendre et laisser ainsi l'humidité pénétrer sous la surface. Cette humidité désagrège le traitement appliqué sur la couche intérieure et provoque ainsi la chute à moyen terme du produit. Afin de contrer ce problème et éviter de futurs dommages, le GPRB va créer une fiche technique expliquant ce phénomène. Cette fiche technique paraîtra dans la presse spécialisée et sera envoyée aux membres.



### 4.2. *Montage de la façade bois*



Afin d'assurer un montage correct des revêtements de façades en bois, nous allons mettre sur pied des fiches techniques rappelant les règles de base du montage de la façade bois. Ces fiches seront réalisées à l'aide des charpentiers spécialisés et nous permettront également d'élargir notre groupement aux charpentiers, maillon important de la chaîne qui sera ainsi complet, de la fabrication à la pose.



page 6



## 5. Résumé

Le Groupement pour la Promotion des Revêtements Bois GPRB est partie d'une idée d'échange d'expériences qui n'a cessée d'évoluer pour aujourd'hui réunir tous les professionnels de la construction bois.

Avec la mise sur pied des contrats de surveillance et d'entretien des façades en bois en collaboration avec les peintres professionnels, le GPRB fait office de pionnier en la matière, aucune autre association semblable n'existant à ce jour en Suisse.



En alliant les connaissances techniques aux expériences vécues, le GPRB souhaite aujourd'hui faire profiter le marché de la construction de ses services en organisant des séminaires et forums pour professionnels afin de leur donner les outils nécessaires à l'utilisation de revêtements en bois de manière optimale et durable.



Les activités du GPRB ne cessent d'évoluer afin de réunir tous les maillons de la chaîne en partant du traitement du bois jusqu'à sa pose, afin de garantir une utilisation durable du bois pour la construction et redonner à la façade bois sa noblesse et sa chaleur.



page 7



## 6. Activités 2009

### 6.1. Forum bois – 5-6-7 mai 2009 à Savigny

En 2009, un forum bois est prévu au mois de mai à Savigny. Ce forum bois présentera les nouveautés dans les revêtements en bois, les decks, les parquets ainsi que les fenêtres. Cette manifestation est réservée exclusivement aux décideurs



tels que les architectes, les responsables cantonaux et communaux des bâtiments, ainsi que les charpentiers de Suisse romande. Cette exposition prévue sur 3 jours sera agrémentée de conférences traitant des différents sujets liés à nos activités. Les conférences suivantes sont prévues :

- Façade bois, présenté par Daniel Ingold de Lignum Suisse
- Traitement des façades en bois : présenté par Fabrice Stemmer
- Les decks en bois : présenté par Philippe Koch et Walter Stettler
- Les contrats Certibois® : présentés par Philippe Guignard
- La protection des fenêtres finies sur le chantier : présenté Guy Marti
- Le traitement des parquets et planchers : Pascal Ménétrey
- Architecture bois : Développement durable, une révolution dans l'art de bâtir : présenté par Thomas Büchi, ingénieur bois

Chaque section du GPRB aura un stand afin de présenter les derniers produits et évolutions techniques.

Plus de 5000 invitations seront envoyées aux architectes, aux responsables des bâtiments cantonaux et communaux et aux charpentiers afin d'augmenter l'impact de cette manifestation. Ce séminaire est gratuit pour les participants, le repas de midi leur est offert. Une affluence d'environ 200 personnes par jour est attendue.

## 6.2. Recherche de sponsors

Un budget de Fr. 57'000.— a été prévu pour cette manifestation, financée en partie par les cotisations des membres et par du sponsoring.

3 sponsors sont recherchés pour couvrir les frais des repas et boissons. Le coût de ce poste a été budgété à Fr. 37'510.— pour les 3 jours si la participation maximale de 200 personnes par jour est atteinte.



Le coût final résultant du nombre de participant sur les 3 jours sera divisé entre les 3 sponsors.

Il en résulte un coût de sponsoring proportionnel aux nombre de participants.

## 6.3. Calculation du coût par sponsor

Frais fixes : service, nappage, café, etc. Fr. 4'500.— soit Fr. 1'500.- par sponsor



Frais variables : repas et boissons soit Fr. 55.- par participant

Voici quelques exemples de coûts par sponsor en fonction du nombre de participants :

- 200 pers./ jour à Fr. 55.— => Fr. 11'000.— + Fr. 1'500.— = **Fr. 12'500.—**
- 180 pers./ jour à Fr. 55.— => Fr. 9'900.— + Fr. 1'500.— = **Fr. 11'400.—**
- 150 pers./ jour à Fr. 55.— => Fr. 8'250.— + Fr. 1'500.— = **Fr. 9'750.—**
- 120 pers./ jour à Fr. 55.— => Fr. 6'600.— + Fr. 1'500.— = **Fr. 8'100.—**
- 100 pers./ jour à Fr. 55.— => Fr. 5'500.— + Fr. 1'500.— = **Fr. 7'000.—**

Les sponsors seront nommés avant les repas afin de les remercier et une intervention de 10 à 15 minutes leur est réservée si ils le souhaitent lors du forum.

